

D'ailleurs, je serai bientôt de retour, j'espère.

Comme en parlant il dirigeait ses regards du côté de la rue, le mercier vit sortir de la maison qui faisait face à sa boutique ce même petit écolier avec qui Toinette avait eu un entretien la veille à propos du terrible froid dont elle souffrait alors.

Bénard ouvrit sa porte et appela l'enfant.

— Si la mère Henriot, lui dit-il, n'est pas encore partie pour aller faire ses ménages, dis-lui de descendre tout de suite afin de garder la boutique avec Toinette jusqu'à ce que je sois revenu.

L'écolier renifla, passa son nez sur sa manche, adressa d'un signe de tête un bonjour familial à Toinette qui lui souriait à travers les vitres, après quoi il répondit à Bénard :

— Ça va être fait.

Puis il retraversa la rue et monta chez lui.

A cinq minutes de là, le mercier était déjà loin de la rue Jean-Tison, et la mère Henriot amenée jusqu'à la porte de la boutique par son petit-fils, aussitôt en route pour se rendre à l'école, humait sa prise de tabac, magistralement assise sur le siège du maître. Debout de l'autre côté du comptoir Toinette se tenait penchée vers la vieille voisine, Les deux coudes appuyés sur la table de chêne, elle causait, cœur à cœur avec la bonne femme, si bien qu'à les voir et qu'à les entendre on eût dit que l'intimité s'était depuis longtemps établi entre elles.

Les confidences vont vite de la confiance ingénue à la curiosité sympathique. Point indiscret en ce qui touchait aux autres, mais facilement parleuse de ce qui lui était personnel, il suffisait d'un regard bienveillant, d'une parole encourageante pour exciter la jeune fille à dire sur elle tout ce qu'on en voulait savoir. La mère Henriot lui ménagea d'autant moins la bienveillance du regard et l'encouragement des paroles,

qu'avant d'avoir vu Toinette elle s'était déjà sincèrement intéressée à celle-ci.

La vieille voisine avait su par son petit-fils le long martyre subi par la nièce de Bénard dans cette allée mal close, qui ne défendait pas plus les passants, contre les rafales de la bise que les habitants de la maison contre les entreprises des voleurs.

(A continuer.)

*Formes diverses sous lesquelles se présentent les Sociétés existant en France en 1852*

PAR G. HUBBARD.

La religion catholique, proportionnellement au nombre de ses fidèles, a créé beaucoup moins de Sociétés que les deux autres religions juive et protestante. C'est en vain qu'on chercherait dans le nord de la France quelques associations dont elle puisse revendiquer la fondation directe ; beaucoup de celles qui y existent portent des noms de saints, mais seulement par suite de l'usage consacré par les siècles qui met chaque profession sous le patronage d'un des saints du calendrier ; aucune n'a le caractère religieux. Il n'en est pas de même dans le Midi : il existe à Nîmes, à Muret, à Toulouse, à Toulon et même à Lyon, des Sociétés dont les membres ne se seraient jamais réunis si, sous l'influence du lien religieux qui leur est commun, ils n'avaient été poussés à s'entraider mutuellement. Toutes ces Sociétés ne reçoivent que des membres professant la religion catholique, et présentant des garanties de religion ; à Nîmes, où elles sont organisées par paroisses, il faut, pour être admis, en même temps qu'un certificat du médecin, un certificat du curé. Toutes, à la fête du saint sous l'invocation duquel elles sont placées, s'imposent extraordinairement pour les frais d'une messe. Souvent l'administration est entièrement mise entre les mains des curés, protecteurs-nés, présidents-nés des Sociétés. Un règlement exige un directeur toujours ecclésiastique. Pour le reste, leur organisation diffère peu de celle des autres Sociétés ; aucune n'a pris un très-grand développement, sauf peut-être celle des Lazaristes, anciennement connue sous le nom de *Saint-François-Xavier*, qui avait des ramifications dans les principales villes du Midi, Marseille, Arles, Nîmes. Dissoute à la révolution de Février, cette Société s'est depuis reconsti-